Département du Var

Arrondissement de TOULON

Canton de SAINT-CYR-SUR-MER

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33
Présents : 27
Représentés : 6

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023– 07 - 01

Séance du 4 juillet 2023
Diffusée en direct sur la chaine youtube
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer
****

L'an deux mille vingt trois, le quatre juillet,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER réuni à l'Espace Provence sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, VANPEE Messieurs CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

Conseillers Municipaux **:** Mesdames, GIACALONE Sabine, GROC Cynthia, LARLET-LOIR Evelyne, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI Christine, SZOHR Evelyne, Messieurs BAIXE Bruno, GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique, LEPACHELET Jacques, MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann, ROCHE Jean-Paul, STOPPOLANI Gilles.

Etaient représentés :
Conseillers Municipaux : Mesdames Amandine CIDALE (procuration à Madame Christine ORSINI), Laura GENEVOIS (procuration Monsieur Dominique OLIVIER), Corinne ROCHE-SANNA (procuration à Monsieur Yvan MAUBE), Messieurs AÏSA Olivier (procuration à Monsieur Jacques LEPACHELET), PEYRARD Christian (procuration à Monsieur Jean-Paul ROCHE), VALENTIN Jean-Michel (procuration à Monsieur le Maire)

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

OBJET :

PLAGE DES LECQUES

RAPPORTS ANNUELS DES SOUS-TRAITANTS DES LOTS DE PLAGE

EXERCICE 2022

Rapporteur : Monsieur HERBAUT

En application de l'article R.2124-31 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, des articles L1411-3 et L1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales notamment et des sous-traités d'exploitation, chaque année, le sous-traitant adresse au concessionnaire un rapport qui comporte notamment les comptes financiers tant en investissement qu'en fonctionnement afférent au sous-traité, ainsi qu'une analyse du fonctionnement de ce sous-traité, en particulier au regard de l'accueil du public et de la préservation du domaine.

L'objectif de ce rapport est de permettre à la collectivité concédante d'apprécier la bonne exécution des huit délégations de service public de bains de mer.

Monsieur le Maire soumet donc les principaux éléments relevés dans ces huit rapports annuels.

Le chiffre d'affaires global des 8 lots est de 5 246 301 €.

Sous -traitant	**Chiffres d'affaires**
Lot 1 : LA BOHO	1 029 818
Lot 2 : SPORTING PLAGE	476 886
Lot 3 : LE 10 PLAGE	650 263
Lot 4 : LA PLAGE DE SOPHIE	672 168
Lot 5 : LA SIESTA	455 640
Lot 6 : CASA BOHA	754 003
Lot 7 : OPEN PLAGE	671 678
Lot 8 : TIKI BEACH	535 845

Vu la consultation de la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 26 juin 2023,

Le Conseil Municipal prend acte :

1) des rapports annuels portant sur l'année 2022, des délégataires titulaires des sous-traités d'exploitation des lots de plage ;

2) de leur mise à disposition auprès du public en mairie dans les quinze jours qui suivent leur présentation à l'Assemblée. Le public sera avisé de cette mise à disposition par voie d'affiche apposée en mairie, aux lieux habituels d'affichage pendant au moins un mois.

Ainsi fait et délibéré
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

Signé électroniquement par
Philippe BARTHELEMY

Le 5 juillet 2023

Philippe BARTHELEMY

Le Secrétaire de Séance

Signé électroniquement par
Yannick GUEGUEN

Le 5 juillet 2023

Yannick GUEGUEN

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20230704-DEL20230701-DE
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023